



Programme

de Formation BPJEPS

(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

Spécialité « éducateur sportif »

Mention « équitation »

Responsable : Hugo CHARANTON
ACTION CHEVAL FORMATION
Siège social : 3 rue Honoré de Balzac 38100 GRENOBLE
actionchevalformation@hotmail.com
Tel : 06 08 48 93 02
Habilitation DRAJES de Lyon

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'obtention du diplôme d'Etat qui permet d'enseigner l'équitation, en autonomie (Loi sur le Sport)
Et l'obtention des compétences du métier qui favorisent l'emploi : « Enseignant-Animateur » de la convention collective des centres équestres.
Référentiel du métier : Le « moniteur d'équitation » encadre des activités de découverte, d'animation et de perfectionnement aux pratiques équestres mentionnées dans le référentiel professionnel, dans les conditions optimales de sécurité.
Il s'intègre aux situations professionnelles elles-mêmes très variées en participant au fonctionnement du centre équestre.

PUBLIC VISE

Peut se porter candidat à la sélection-positionnement de ACF pour la formation au BPJEPS Educateur Sportif Equitation toute personne de 18 ans minimum (sans limite d'âge) capable de satisfaire aux prérequis (exigences préalables) règlementaires.
Sélection-positionnement : écrit, pratique équestre (dressage, obstacle), entretien de motivation.

PREREQUIS

- *Attestation de formation relative au secourisme (PSC1 ou équivalent)
- *Certificat médical de non-contre-indication de la pratique et à l'encadrement des activités équestres datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation
- *Attestation de satisfaction aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS ESE ou attestation justifiant de la dispense de tout ou partie de ces tests.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La formation est effectuée en alternance pédagogique entre un centre de formation et une structure d'accueil habilitée.
L'alternance déclenche, favorise et consolide l'acquisition des compétences nécessaire pour l'obtention du diplôme et l'exercice professionnel.
Le rythme des regroupements en centre de formation est de 2 journées par semaine en moyenne. Les journées de formation en regroupement sont de 8 heures.
La construction pédagogique s'anime à partir de la découverte des compétences professionnelles acquises sur le terrain.
Les cours interactifs favorisent la richesse des contenus en développant la participation de chacun.
Les regroupements sont organisés en 4 temps :

- 1 - Cours, travaux pédagogiques et pratiques équestres. Elaboration des dossiers : accompagnement.
- 2 - « Donner du sens ». Rappel des objectifs : calendrier et préparation aux évaluations : accompagnement, examens blancs.
- 3 - « S'organiser » : Organiser son emploi du temps dans la structure : travail de formation, participation au fonctionnement de la structure.
- 4 - Relationnel entre Stagiaires-Formateurs-Tuteurs



CONTENU

- 1 – Des cours théoriques en regroupement sur les thèmes suivants : liste non exhaustive :
Pédagogie liée aux activités équestres, Hippologie et soins équin, Equitation théorique, Histoire de l'équitation, Réglementation liée aux activités équestres, Consignes de sécurité, Communication, Connaissance des différents publics, Construction de projet, Notions d'éthologie
- 2 – Travaux complémentaires, fiches pédagogiques, observation « in situ », exposés.
- 3 – De la pédagogie expérimentale en centre de formation.
- 4 – Découverte des nouvelles « disciplines » (différentes pratiques et activités équestres : poney-games, TREC)
- 5 – Pratique équestre : dressage, obstacle et travail à pied.
- 6 – Techniques d'entretien, analyses de la pratique, programmation.
- 7 – Initiation à l'éthologie.
- 8 – Travail sur la méthodologie (comment s'organiser au quotidien dans le travail, s'intégrer dans le centre équestre)
- 9 – Partage d'expérience lors des regroupements de formation.
- 10 – Accompagnement en projet personnel de développement professionnel.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Le lieu principal du déroulement de la formation en regroupement est un centre équestre qui bénéficie d'une infrastructure conséquente (manège, carrière/sol technique, terrain de cross, salle de cours confortable, club house équipé) et d'une cavalerie adaptée :

Centre Hippique des Alpes – route de Lancey - 38330 SAINT-ISMIER

Centre Equestre Le Troubadour 38500 LA BUISSE

ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est constituée d'un coordinateur DESJEPS et d'une équipe de-formateurs diplômés d'état d'enseignant d'équitation, expérimentés dans la formation et dans l'exercice de leur métier.

Cette équipe est confortée par des intervenants experts dans leur domaine.

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ALTERNANCE

Accompagnement pédagogique du Tuteur dans les acquisitions de compétences, les préparations des évaluations. Le livret d'alternance est le support privilégié de la relation entre le tuteur, le stagiaire et le formateur. Il contient le calendrier pédagogique, des fiches de liaison (qui renseignent chaque semaine des compétences développées en centre équestre et en regroupement et qui sont signées chaque semaine par le tuteur puis par le formateur), des feuilles de présence en centre équestre signées chaque jour par le stagiaire et le tuteur puis remises au formateur.

Action Cheval Formation organise des réunions de rencontre avec l'ensemble des tuteurs et leur remet un guide du tuteur. Les tuteurs sont sollicités à participer à de la formation continue en pédagogie.

Les tuteurs sont invités à participer aux situations d'évaluations formatives.

Le coordinateur reste en contact permanent avec les tuteurs par téléphone ou mail. Le coordinateur et les formateurs se déplacent en centre équestre selon les besoins. Les formateurs ont l'occasion de les rencontrer sur le terrain.

MODALITES

Inscription auprès de Action Cheval Formation et de la DRAJES de Lyon

Les tuteurs des structures d'accueil sont habilités par la DRAJES de LYON.

Accompagnement-grâce au réseau de tuteurs- dans la recherche de la structure d'accueil.

Conventionnement tripartite entre le stagiaire, la structure d'accueil et Action Cheval Formation.

Calendrier : Durée : 10 mois

Entrée en formation : Septembre. Etablissement d'un contrat de formation.

Statut de stagiaire de la formation professionnelle.

L'obtention du diplôme est liée à la validation des quatre BC (blocs de compétence) du référentiel de certification, consultable sur le site de Action Cheval Formation : www.acf-rhone-alpes.org.